CS.-

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2003-471 DU 18 NOVEMBRE 2003

Chargeant Monsieur Valentin HOUDE ,Ministre de la Jeunesse, des Sports et Loisirs de l'intérim de Monsieur Frédéric DOHOU, Ministre de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme pour compter du 18 novembre 2003.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

CHEF DE L'ETAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;

Vu le décret n° 2003 -209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement,

Vu le décret n ° 2003-469 du 18 novembre 2003 Chargeant Monsieur Bruno AMOUSSOU, Ministre d'Etat Chargé du Plan, de la Prospective et du Développement, de l'intérim du Président de la République pour compter du 18 novembre 2003.

DECRETE :

Article 1er. – Pour compter du 19 novembre 2003, Monsieur Valentin HOUDE, Ministre de la Jeunesse, des Sports et Loisirs est chargé de l'intérim du Ministre de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme pendant l'absence de Monsieur Frédéric DOHOU.

.

Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 18 novembre 2003
Pour le Président de la République, Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement absent, le Ministre d'Etat
Chargé du Plan, de la Prospective et du
Développement chargé de l'intérim,

Bruno AMOUSSOU.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 HAAC 2 CES 2 MJSL-MCAT 4 MINISTERES 21 SGG 4 MECPPD 2 JO 1.